

64^{ème} SÉRIE DE RÉUNIONS DES
ASSEMBLÉE DES ÉTATS MEMBRES DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

06 au 14 juillet 2023, GENÈVE, SUISSE

DÉCLARATION DE MADAGASCAR

Check against delivery

*Madame le Président,
Monsieur le Directeur Général,
Honorables délégués,
Mesdames et messieurs,*

Ma délégation se joint aux précédents orateurs pour vous féliciter de votre élection à la présidence de la présente réunion, ainsi que vos deux vice-présidents, et vous souhaiter plein succès dans la conduite des travaux.

Ma délégation tient de même à exprimer ses sincères remerciements au Directeur Général et au Secrétariat pour la clarté et la transparence des documents qui sont soumis à l'appréciation des Etats membres tout au long de cette session.

Madame le Président,

Ces dernières années, des changements se sont fait sentir au sein de l'OMPI et dans ses relations avec les Etats membres, notamment du fait des impacts et retombés de la pandémie de la COVID-19 et de la nouvelle réorganisation au sein de l'OMPI.

Mais force est également de constater les efforts grandissants de l'Organisation d'une collaboration de proximité avec les organismes de propriété industrielle de ses Etats membres dans l'administration de la propriété industrielle et le renforcement du rôle de la propriété intellectuelle dans le développement économique de chaque pays.

64^{ème} SÉRIE DE RÉUNIONS DES
ASSEMBLÉE DES ÉTATS MEMBRES DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

06 au 14 juillet 2023, GENÈVE, SUISSE

Madagascar profite de la présente opportunité pour exprimer sa reconnaissance à cet égard et encourage vivement toute démarche dans ce sens.

Conséquemment, l'OMAPI renouvelle sa volonté et sa disponibilité dans son rôle d'interface entre l'OMPI et les parties prenantes dans la valorisation de la Baie rose du Bongolava à travers le projet Branding qui accuse une avancée certaine, de nombreux efforts ayant été déployés et continueront à l'être pour la mise en place d'une infrastructure juridique aux fins de la protection des indications géographiques à Madagascar.

Mesdames et Messieurs,

Madagascar porte un intérêt majeur pour tout effort qui tende vers une mise en œuvre effective et vers une protection plus renforcée des droits de propriété intellectuelle. C'est pourquoi ma délégation exprime par la présente occasion sa volonté de contribuer pleinement aux discussions et échanges vers la conclusion du DLT et du cadre réglementaire sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et le folklore.

Mais tout ceci sera pour notre pays un aperçu d'un horizon que nous même sommes en train d'apercevoir au fur et à mesure des consultations nationales à notre niveau, en vue de la mise en place d'infrastructures juridiques et institutionnelles relatives à ces matières.

Mais le domaine de la propriété intellectuelle est aussi vaste et continue de s'agrandir au fil des évolutions de la technologie et de l'innovation. Les parties prenantes se trouvent parfois perdues dans cette immensité et désorientées quant

64^{ème} SÉRIE DE RÉUNIONS DES
ASSEMBLÉE DES ÉTATS MEMBRES DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

06 au 14 juillet 2023, GENÈVE, SUISSE

au système adapté aux réalités et contexte national. Néanmoins, nous comptons davantage sur l'assistance de l'OMPI, notamment sur la tenue d'un Forum de haut niveau sur la propriété industrielle qui aurait pour objectif principale de conscientiser les décideurs politiques sur la nécessité d'adoption de notre nouveau cadre juridique et de la relance des démarches pour l'adhésion de Madagascar aux traités internationaux qui comprend, entre autres, l'Arrangement de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels.

Mesdames et Messieurs,

Nous ne saurons terminer cette intervention sans partager avec vous notre joie d'avoir connue la plus grande prospérité de notre Office de propriété industrielle pour l'année 2022, durant laquelle l'Office a atteint les meilleurs résultats depuis son ouverture en 1994, en dépit des nombreuses contraintes. Ce résultat atteste de la confiance grandissante des utilisateurs du système de propriété industrielle à l'égard de l'OMAPI. Ainsi, dans l'objectif d'une amélioration continue des services de cet Office, nous nous tournons vers l'OMPI pour le développement des capacités des responsables de l'Office en termes de management de la qualité, à l'image de la visite d'études et de partage d'expériences dans ce domaine qui a été organisée en 2015 en partenariat avec l'OMPI et l'Institut français de la Propriété Industrielle. Les acquis de cette visite ont fortement contribué à l'acquisition de la certification ISO 9001 :2015 de l'OMAPI.

En termes de statistiques, une hausse de 14% par rapport à l'année précédente est constatée en ce qui concerne les demandes de brevet d'invention et la majorité de ces demandes proviennent des résidents. Une augmentation de

64^{ème} SÉRIE DE RÉUNIONS DES
ASSEMBLÉE DES ÉTATS MEMBRES DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

06 au 14 juillet 2023, GENÈVE, SUISSE

plus de 15% par rapport à l'année 2021 est également signalée pour la délivrance de brevets d'invention. Les demandes d'enregistrement de dessins et modèles industriels reçues en 2022 ont quadruplé par rapport à l'année 2021.

Pour terminer cette intervention, ma délégation s'associe pleinement aux déclarations faites aux noms des groupes des pays africains et des pays les moins avancés (PMA.).

Je vous remercie de votre attention.

LA DELEGATION DE MADAGASCAR